



# DES REPÈRES POUR SE CONSTRUIRE

*Venir en aide  
aux enfants fragilisés  
par des difficultés  
familiales et sociales*



**FONDATION  
POUR  
L'ENFANCE**



## EN UN MOT



**Georges Lefebvre**  
président de la Fondation pour l'Enfance

**L**es enfants constituent le bien le plus précieux car ce sont eux, avec les repères que nous leur laissons, qui assureront l'avenir de nos sociétés.

Les enfants sont le miroir de la société dans laquelle ils naissent et nous en portons collectivement la responsabilité. La question de l'enfance ne peut laisser personne indifférent.

Heureusement, beaucoup d'enfants bénéficient de la protection et du soutien familial pour se développer et trouver leur place dans la société. Mais cette société évolue en profondeur, rapidement, dans son tissu social, ses structures familiales ou à travers ses accélérations technologiques. Cette mutation pose ainsi la question de la place de l'enfant dans notre société.

**Trop d'enfants sont confrontés à une absence ou une insuffisance de repères et se retrouvent fragilisés ou mis en danger par des situations de maltraitance.**

Depuis 40 ans, malgré les avancées du système de protection des enfants en danger, de nouvelles problématiques voient le jour. Elles appellent de nouvelles réponses. Identifier et expérimenter ces réponses, animer les acteurs institutionnels et associatifs pour leur donner vie, est un défi qu'il nous faut tous relever.

La Fondation pour l'Enfance souhaite devenir la fondation de référence pour la bientraitance et la construction des repères de l'enfant. Pour cela, la Fondation s'appuie sur la riche et double expertise des deux mouvements dont elle est issue :

• **Le CFPE**, qui innove depuis 1947, en matière de services

de protection de l'enfance, accordant un attachement très fort aux liens qu'un enfant doit nécessairement pouvoir construire avec des figures parentales. Pionnier du « parrainage de proximité », dispositif conçu pour répondre à cette question des repères parentaux, le CFPE a apporté à la

Fondation ses savoir-faire dans le soutien aux enfants fragilisés sur le plan familial.

• **La Fondation d'Anne-Aymone Giscard d'Estaing** qui a produit en plus de 30 ans un travail considérable dans le domaine de la sensibilisation et de l'assistance aux situations de maltraitance ou de disparitions d'enfants. La Fondation, intervenant fortement auprès du législateur, a fait évoluer le droit et les pratiques, et fait avancer l'application de la Convention

Internationale des Droits de l'Enfant.

**Forte de toutes ces réalisations, de cette volonté d'innover et de fédérer partagée par tous ses fondateurs, la nouvelle Fondation pour l'Enfance créée en 2012 poursuit cette œuvre commune.**

Notre démarche : mutualiser des énergies innovantes en faisant bénéficier des porteurs de projets, des organisations associatives en pleine mutation, de notre capacité abritante et des avantages qu'elle peut leur procurer.

Rien de tout ceci n'est possible sans le soutien financier de nos mécènes, entreprises et organisations, et de nos donateurs. Je les en remercie chaleureusement et par avance, je salue la démarche de toutes celles et ceux qui voudront nous rejoindre, pour assurer aux enfants en difficulté un avenir dont nous puissions être fiers.



*« Nous lui faisons porter le fardeau  
de ses devoirs d'homme de demain,  
sans lui accorder ses droits  
de l'homme d'aujourd'hui. »*

**Janusz Korczak**



1

CONTEXTE



---

# MÉTAMORPHOSE DES REPÈRES

## **Évolution rapide des savoirs sur le développement de l'enfant, nouvelles configurations familiales, et mutations technologiques redessinent profondément l'environnement de l'enfance.**

Quel peut être le rôle des parents dans ce contexte où il devient parfois difficile de donner des repères stables et utiles à l'enfant ? Comment assurer une protection efficace de l'enfant quand les parents ne parviennent plus à lui procurer un cadre affectif et éducatif indispensable ? Comment prévenir les nouveaux risques de l'enfance, et notamment ceux liés aux nouvelles technologies ?

### VERS D'AUTRES MODÈLES FAMILIAUX ET SOCIÉTAUX

**Les projets individuels l'emportent sur les choix familiaux.** La famille prend des formes de plus en plus souples. La sphère marchande, la civilisation des loisirs, mais aussi le travail permanent, envahissent le quotidien des familles, et donc des enfants. La place de l'enfant, le droit à l'enfant, les droits de l'enfant en lien avec ceux des adultes, suscitent de nombreuses interrogations sur la place et la protection de l'enfant dans notre société.

### QUELLES COMPÉTENCES PARENTALES ?

**Après plusieurs décennies** d'affirmation de l'enfant comme une personne, dotée de droits fondamentaux face à la « toute puissance paternelle », les parents se sentent parfois perdus. D'autant que la psychologie de l'enfant a permis de mieux comprendre le rôle central de l'attachement des premières années, les vertus d'une éducation « positive », les dégâts souvent irréparables des maltraitances de toutes sortes, mais aussi la nécessité de poser des limites claires aux désirs et aux comportements de l'enfant, qui ne doit en rien devenir le tyran de ses parents. Élever un enfant devient un savoir à part entière qui dépasse de loin la question de la santé et de la nutrition.

### GRANDIR À L'ÈRE NUMÉRIQUE

**Les technologies numériques** offrent des accès universels à tous les savoirs, avec de réels atouts pédagogiques dans la conduite des apprentissages. L'envers de cette révolution est un accès libre aux images de toutes sortes, et une exposition, hors des contrôles familiaux usuels, à de nouveaux risques de harcèlement ou de dérives notamment sectaires ou addictives. Protéger les enfants de ces dangers et aider les parents dans l'utilisation de ces outils multimédias est un nouveau défi.

**Donner des repères et mettre des limites dans les désirs et les comportements de l'enfant est devenu plus difficile.**

Élever un enfant devient un savoir à part entière qui dépasse de loin la question de la santé et de la nutrition.

2

EN CHIFFRES

# L'ENFANCE FRAGILISÉE



## DES FAMILLES PLUS VULNÉRABLES

150 000

*infractions aux droits de visite  
et d'hébergement*

2,4M°

*de familles monoparentales dont*

32 % sous le seuil de pauvreté

## DES ENFANTS PLACÉS PLUS FRAGILES

148 000

*enfants placés ou confiés*



25 %

*des SDF ont été placés  
durant leur enfance*

## DES MALTRAITANCES ENCORE TRES PRESENTES

**4M°**

*d'enfants témoins  
de violences conjugales*



**98 000**

*signalements*

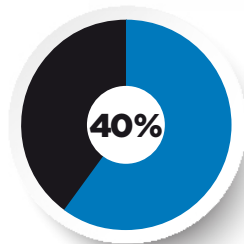
**280 000**

*enfants protégés*

**1M°**

*d'appels entrants au 119*

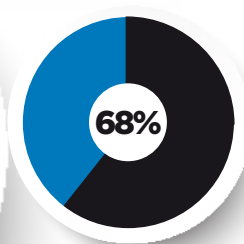
## DES NOUVELLES TECHNOLOGIES PEU PROTECTRICES



*des enfants de moins  
de 6 ans ont déjà utilisé  
Internet, notamment  
sur une tablette*

**95%**

*des 13-17 ans  
possèdent un accès à Internet  
à leur domicile*



*des ados sont tombés  
sur des contenus choquants*

**92%**

*des enfants et adolescents utilisent  
leur véritable identité et livrent beaucoup  
d'informations personnelles*

**50%**

*des jeunes se connectent seuls  
depuis leur ordinateur personnel  
et 23% depuis leur mobile*

Seuls 26,5% des ménages ayant au moins un enfant  
disposent d'un contrôle parental.



3

NOS MISSIONS



---

DES REPÈRES POUR  
**SE CONSTRUIRE**



## SOUTIEN AUX PARENTS

---

### Sensibiliser en amont les parents à la bientraitance

Aujourd'hui, le rôle de parent se complexifie et la place de l'enfant a évolué. Le concept de « bientraitance » autour d'une fonction parentale attentive et positive est privilégié par les experts de l'enfance. La sensibilisation doit permettre aux parents de combiner une écoute aimante et la pose de limites indispensables, dès le plus jeune âge et sans recourir à des processus harcelants ou à la limite de la maltraitance psychologique. Une compréhension avisée des besoins affectifs et éducatifs de l'enfant peut aussi guider les parents dans les phases parfois inévitables de recomposition familiale.

**ENJEU : Doter les parents, parfois déboussolés, de repères éducatifs et comportementaux pour répondre aux besoins de leur enfant, et les aider à se prémunir de difficultés affectives et sociales ultérieures.**

## PARRAINAGE DE PROXIMITÉ

---

### Soutenir un enfant dans un contexte familial fragile

Le parrainage de proximité reste méconnu en France malgré son efficacité et son impact social. Donner un environnement familial stable à un enfant, même quelques jours par mois, est essentiel à la construction de son équilibre personnel.

Action de solidarité bénévole des parrains, encadrée professionnellement par des experts de l'enfance, le parrainage doit être promu auprès des pouvoirs publics et du grand public, pour devenir un des dispositifs piliers de la Protection de l'enfance.

**ENJEU : Appuyer un réseau national de diffusion des bonnes pratiques de parrainage et mutualiser l'effort de promotion de ce dispositif en termes de notoriété et de priorisation des pouvoirs publics.**

## REPÉRAGE ET PRÉVENTION DE LA MALTRAITANCE

---

### Comprendre et détecter les comportements et situations prédictives de maltraitements

La recherche en neuropédiatrie a montré que la maltraitance sous toutes ses formes (physique, psychologique, sexuelle, ou par négligence, ou carence éducative et affective) a de fortes répercussions sur le développement personnel de l'enfant. Victime ou témoin, l'enfant est amputé sur le long terme des repères de sécurité et de confiance qui conditionnent sa santé globale future.

**ENJEU : Identifier les situations et comportements à risque, et appuyer des dispositifs combinant repérage et accompagnement des parents dans la prise de conscience de leur fragilité.**

## RISQUES EXTRA FAMILIAUX ET NUMÉRIQUES

---

### Prévenir le harcèlement scolaire, les risques liés aux nouvelles technologies

Hors de la sphère parentale, que ce soit en milieu scolaire ou devant un des écrans mis à sa disposition, au foyer ou en mode mobile, l'enfant est soumis à de nouveaux risques : exposition à des contenus illicites, à des usurpations d'identité, à des dérives sectaires, à des escroqueries diverses et à du harcèlement. Influençable et fragile, l'enfant devient une cible facile et peut s'engager dans des conduites dangereuses, ou souffrir des conséquences d'une pression sociale qu'il ne contrôle plus. En marge de ces risques, les parents s'interrogent sur la place que doivent occuper ces nouveaux outils et médias, qui combinent le rôle d'outil d'apprentissage, mais aussi de loisir et de socialisation.

**ENJEU : Renforcer les dispositifs de protection de l'enfant et en convaincre les opérateurs économiques, tout en améliorant la sensibilisation des enfants et de leurs parents aux risques encourus.**

### PARRAINAGE DE PROXIMITÉ : UN DISPOSITIF EXEMPLAIRE

« Une parenthèse de vie ordinaire », voilà comment résumer ce que le parrainage de proximité apporte de précieux à des enfants évoluant dans un contexte familial fragile, ou placés hors de leur famille. Fondé sur le bénévolat, et un encadrement professionnel périodique, le parrainage offre, à des coûts limités, un lien qui n'a pas de prix à des enfants perturbés dans leurs repères affectifs parentaux. Les études approfondies menées aux USA montrent un impact très favorable du parrainage sur la trajectoire sociale des enfants devenus grands, avec une réduction significative des risques de déscolarisation, de délinquance ou d'addictions graves.

4

NOS MODES D'ACTION



---

**RÉNOVER**  
LES APPROCHES

# 1

## MUTUALISER LES EFFORTS POUR RENFORCER L'INNOVATION

### — Prendre en compte l'importance des systèmes

Construite par strates successives, la Protection de l'enfance est un dispositif faisant interagir des acteurs multiples, encadrés par un arsenal juridique imposant. Il n'est pas toujours aisé d'y faire naître des expérimentations capables de rénover un paysage complexe. La Fondation favorise l'émergence de solutions portées par des « énergies innovantes » initiées par plusieurs acteurs, une recherche de synergie des acteurs associatifs ou institutionnels pour mobiliser des solutions inédites.

### — Mobiliser des acteurs associatifs et institutionnels multiples

La Protection est un univers partagé entre la sphère institutionnelle (collectivités territoriales, justice, santé) et le secteur associatif. Ce secteur se décompose lui-même en opérateurs de gestion, d'assistance, de sensibilisation et de plaidoyer. La Fondation a pu mesurer combien certaines causes nécessitent, à un stade donné, de savoir mobiliser ces composantes diverses en respectant leur vocation et leur expertise.

### — Recréer de la solidarité par le bénévolat

Nombre de difficultés émergentes en matière de Protection de l'enfance proviennent d'un recul des solidarités naturelles qui s'exerçaient auparavant dans la communauté familiale élargie de l'enfant. Identifier des dispositifs qui apportent, comme le parrainage de proximité, du lien social et affectif par un bénévolat de solidarité, est au cœur des préoccupations de la Fondation.

---

« Les moyens dédiés à la Protection de l'enfance représentent un investissement important dans l'effort social de notre pays. »

---

# 2

## ÉVALUER LES DISPOSITIFS ET LEUR IMPACT SOCIAL

### — Recherche d'utilité à long terme

Les moyens dédiés pour la Protection de l'enfance représentent un investissement important dans l'effort social de notre pays. Par ailleurs, les dispositifs de prévention, d'aide et de soutien, sont parfois difficiles à mesurer dans leur portée à long terme sur les enfants accompagnés et leur famille. La Fondation intègre dans son processus d'accompagnement la mesure des effets durables d'une solution sur les populations concernées, ainsi que son impact économique et social.

### — Meilleure compréhension des effets induits par un dispositif

En lien avec ses experts, et sur la base des bonnes pratiques d'évaluation d'impact, la Fondation cherche à mettre en évidence les atouts d'un dispositif et les différents effets qu'il produit dans un système complexe associant la famille, l'enfant, la fratrie, les travailleurs sociaux, la justice, l'école et les acteurs amenés par le secteur associatif.



4

NOS MODES D'ACTION



---

**ACCOMPAGNER**  
LES PORTEURS  
DE PROJETS

**En regroupant les initiatives portées par des acteurs associatifs ou des experts de l'enfance, la Fondation intervient en appui de projets à leurs différents stades :** étude préliminaire, incubation, essaimage et pérennisation. Cet appui peut prendre différentes formes, et notamment, le développement de fondations sous égide donnant aux fondateurs visibilité, traçabilité et tous les avantages d'une fondation reconnue d'utilité publique.

## **DÉTECTION ET CONSEIL À DES PORTEURS DE PROJET :**

Notre équipe étudie avec vous le caractère innovant, les paramètres clés, et les perspectives d'impact du projet, en cherchant à mobiliser différents acteurs potentiels autour de sa réalisation.

## **APPELS À PROJETS :**

Afin d'accroître la portée de certains projets à l'échelon national, la Fondation engage ponctuellement des processus d'appel à projets sur la base de cahiers des charges formalisés. Ces appels à projet font l'objet d'une large information sur nos outils de communication et dans les médias professionnels du secteur de l'Enfance.

## **FONDATIONS ABRITÉES :**

Dotée depuis 2013 de la capacité "abritante", notre fondation souhaite mobiliser des porteurs de projets qui souhaitent à la fois un conseil expert, une autonomie réelle dans la réalisation de la mission qu'ils poursuivent, et les avantages fiscaux réservés aux fondations reconnues d'utilité publique.

Personnes privées, en leur nom propre ou de celui d'une famille, associations, experts, la fondation sous égide vous permet d'initier puis de pérenniser un projet caritatif, en sanctuarisant les fonds collectés, sous le regard et avec la portée d'une fondation de référence dans l'enfance en difficulté. Un guide dédié aux porteurs de projets des fondations sous égide peut être communiqué sur simple demande.

---

## **ASSOCIATIONS AMIES**

La Fondation entretient des liens privilégiés avec des associations qui ont forgé son histoire et lui assurent une proximité avec les problématiques de terrain : - En France avec CFPE-Enfants Disparus, CFPE-Établissements, France Parrainages. À l'international avec les associations AIMER, Enfants d'Asie et Enfants du soleil.

---

# PLUS DE 67 ANS D'INNOVATION

## 1940

**1947** – Création du Centre Français de Protection de l'Enfance (CFPE).

## 1960

Initiation du parrainage de proximité par le CFPE.

## 1970

**1977** – Création par Mme Anne-Aymone Giscard d'Estaing de la Fondation pour l'Enfance, reconnue d'utilité publique.

**Novembre 1979 – Rapport sur l'enfance maltraitée**

Publication du premier rapport établissant des recommandations afin d'améliorer l'identification et la résolution des problèmes d'enfance maltraitée.

## 1980

**1989 – Première campagne de sensibilisation sur l'enfance maltraitée.**

Cette même année, le ministère des Affaires sociales mené par Hélène Dorlhac choisi de faire de l'Enfance maltraitée son grand thème de campagne.

## 1990

**1990 – Mise en service du 119 « Allô, enfance en danger ».**

En 1988, dans le cadre de la commission Barrot, Mme Anne-Aymone Giscard d'Estaing, présente l'expérience et le succès du dispositif italien « Il Telefono Azzurro » qui inspira le 119 en France.

**1990** – Création du Prix Média.

En partenariat avec l'association Enfance Majuscule, les Prix Média récompensent les œuvres télévisuelles qui sensibilisent le public aux problématiques de la Protection de l'enfance.

**1995 – Organisation du premier Forum international sur les droits de l'enfant**

En collaboration avec l'UNESCO, l'UNICEF et le BICE, ce forum a réuni 26 pays investis en faveur de l'Enfance.

## 2000

**2003 – Création de la journée internationale des enfants disparus**

La Fondation pour l'Enfance, l'association La Mouette et l'APEV (Aide aux Parents d'Enfants Victimes) mettent en place, en France, la journée internationale des enfants disparus, le 25 mai.

**2003** – Adhésion du CFPE à la Charte nationale du parrainage.

**2004** – Création de SOS Enfants

Disparus. La Fondation, en partenariat avec d'autres associations, met en place un service d'écoute téléphonique dédié aux familles d'enfants disparus, en fugue ou enlevés.

**2009 – Ouverture du numéro européen « 116 000 enfants disparus »**

Le 116 000 remplace le numéro national de SOS Enfants Disparus qui permet une coopération européenne en matière de recherche d'enfants. Autrefois géré par la Fondation pour l'Enfance, le CFPE Enfants Disparus a pris le relais depuis mai 2012.

## 2010

**2010** – Création de la Fondation Protection de l'Enfance.

**2011 - 2013** – Campagne de prévention contre les violences éducatives ordinaires.

La Fondation lance une campagne WEB et TV afin de sensibiliser sur les sanctions punitives souvent héritées de notre éducation. Parce qu' « *Il n'y a pas de petite claque !* ».

**2012 - Développement du réseau national de parrainage de proximité**

Grâce à un appel à projets lancé fin 2012, la Fondation a soutenu 3 associations de parrainage de proximité (Lyon, Bordeaux et La Rochelle) afin d'étendre le réseau national de France Parrainages.



## EN UN MOT



### **Anne-Aymone Giscard d'Estaing** présidente d'honneur

**C**'est avec joie que je vois la nouvelle Fondation pour l'Enfance prendre les mêmes options qui avaient été celles de la Fondation que j'avais créée en 1977 : axées sur les besoins qu'ont les enfants d'être protégés dans leurs environnements, familiaux, sociétaux, institutionnels, alors que l'on peut constater combien il est toujours aussi nécessaire de mener un combat pour le respect de leurs droits.

*La lutte contre toutes les formes de violences et de maltraitances dont sont victimes beaucoup d'enfants, dans notre pays comme ailleurs, a toujours été au cœur des actions menées depuis plus de trente-cinq ans par la Fondation pour l'Enfance avec le souci de privilégier les initiatives qui apportaient un nouvel éclairage ou une approche innovante.*

*Ce qui nous est proposé maintenant, c'est la poursuite de ces missions fondamentales, au service des enfants, en tenant compte des transformations de la société dans laquelle ils vivent.*

*Je suis heureuse de constater que la nouvelle Fondation adopte la même démarche de recherche des actions innovantes et d'évaluation des résultats de leur mise en œuvre.*

*Grâce à ce rôle de catalyseur d'initiatives et d'évaluateur de leur pertinence, la Fondation pour l'Enfance conservera une place irremplaçable dans le domaine de la protection des enfants, et ce ne peut être pour moi qu'une profonde satisfaction.*

*Anne-Aymone Giscard d'Estaing*

23, place Victor Hugo - 94270 Le Kremlin-Bicêtre  
Tél : 01 43 90 63 10 - [contact@fondation-enfance.org](mailto:contact@fondation-enfance.org)

[www.fondation-enfance.org](http://www.fondation-enfance.org)



**FONDATION  
POUR  
L'ENFANCE**

**DES REPÈRES  
POUR SE CONSTRUIRE**

**FONDATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE**

habilitée à recevoir dons & legs.

suivez nous sur **Facebook** 